



Orsay/Orangerie

Syndicat **C.G.T** des musées d'Orsay et de l'Orangerie
62 rue de Lille - 75343 PARIS Cedex 07
Tél : 01 40 49 48 60 – 43 01 - courriel : cgt@musee-orsay.fr
1, jardin des Tuileries, 75001 PARIS
org.cgt@musee-orangerie.fr

Paris, le 14 septembre 2011.

Contrevérités

Les 12 plus gros bobards de la direction du M'OO !

Leurrer les représentants du personnel, c'est leurrer les personnels eux-mêmes. Voici 12 boniments énormes, qui sont certainement motivés, par ceux qui les prononcent, pour le bien du musée. Notre président du M'OO « reconnaît avoir été parfois un peu directif, mais toujours pour le bien du musée. » (CTP du 18 juin 2009)

Rien qu'un peu.
Parfois.

Contrevérité (bobard) n° 1 :

L'administration aux représentants du personnel :
« [L'administration] rappelle que le rapprochement Orsay/Orangerie ne permet pas de réaliser des économies. Le rapprochement a permis de créer des synergies entre les services. Dès le début, l'administration avait annoncé que les économies d'échelle ne seraient pas possibles, voire que le rapprochement créerait des dépenses supplémentaires. » (CTP du 4 novembre 2010)

L'administration, sûre de l'amnésie des représentants du personnel, n'est pas à une contradiction près, puisqu'elle disait un an plus tôt :
« Le rapprochement entre les deux musées suscitera des économies d'échelle, comme le préconise notamment la Cour des Comptes. » (CA 2009)

Deux interlocuteurs distincts = deux discours opposés. Un classique.

Le contrat de performance 2010-2013 est clair :

« Le musée de l'Orangerie bénéficie de la plus-value technique des équipes d'Orsay :

- maîtrise d'ouvrage et scénographie d'expositions
- informatique et site internet
- administration : affaires financières et juridiques, agence comptable
- éditions, communication, développement des publics. »

Autrement dit, tous ces services (et pas qu'eux), voient leur charge de travail augmenter... avec des effectifs au mieux constants. C'est ça la mutualisation bien comprise.

Contrevérité (bluff) n° 2 :

Conférence de presse du 28 septembre 2009 :

Le président du M'O : « *Nous inaugurerons ces salles [5e étage d'Orsay] en octobre 2010, avec une exposition consacrée à Heinrich Kühn. Cela permettra de proposer quelque chose au public avant la fin des travaux qui se termineront en mars 2011. Ce sera le premier espace à être rouvert.* »

Les travaux ayant pris du retard, comme c'était prévisible, l'expo *Heinrich Kühn* a été déplacée au musée de l'**Orangerie**, requis comme une annexe.

« *Le chantier du médian Lille (salles 67 à 72) démarrera fin novembre 2010 jusqu'à fin janvier 2011.* » (CA du 25 novembre 2010). Résultat : 8 mois de retard, incluant l'expo *Manet* et la haute saison estivale.

Contrevérité (baratin) n° 3 :

« *[L'administration] estime, en ces temps de rigueur et de sous-effectif, que la solution Cave Canem est la meilleure et qu'il ne s'avère pas utile de la discuter plus avant.* » (PV CTP 19/06/2008.)

Le même, qui s'est ravisé :

« *[L'administration] sait que cette organisation [de la surveillance] est suspectée de préparer une externalisation, quoiqu'il ne soit pas favorable à ce processus. Ce changement n'est pas le paravent cachant un plan secret d'évolution vers la sous-traitance.* » (PV CTP 04/11/2010)

Contrevérité (salade) n° 4 :

Le président du M'O : « *Je n'ai pas l'œil rivé sur l'audimat.* » (*Libération* – 15/03/2008.)

« *L'exposition Claude Monet aux Galeries nationales du Grand Palais, bat des records de fréquentation. Le président du M'OO : "Avec l'exposition Monet au Grand Palais, dont le succès a été historique (950 000 visiteurs), nous avons touché un très large public."* » (rapport d'activités M'OO 2010)

La **CGT** précise que le chiffre officiel est de 913.064 visiteurs : c'est déjà un sacré record, inutile de le gonfler.

Le président du M'OO : « *L'exposition Manet fait partie des expositions blockbusters prévues en période de travaux.* » La direction espère atteindre un nouveau record de fréquentation estimé à 450 000 visiteurs. (CA 24 mars 2011)

Sarkozy parlait en 2007 de sanctions financières pour les manifestations culturelles déficitaires. Le président du M'OO craint peut-être que cette menace s'applique à Orsay/**Orangerie** ? Il n'y a aucun risque (avec un si fort audimat).

Contrevérité (fable) n° 5 :

L'installation de la statue monumentale d'un gladiateur romain par Gérôme devant l'escalier principal à l'automne 2010 (hors zone muséographique et donc sans surveillance), **sans information préalable en CHS**, avait donné lieu au report du CHS du 7 octobre faute de quorum, puis au **boycott** du CHS du 14 octobre 2010 par trois organisations syndicales (CGT, FO, SUD).

Lors du CHS reporté qui s'est finalement tenu le 18 novembre 2010, l'administration a **imposé autoritairement** contre la position des élus CHS l'installation de cette statue dont la direction prenait seule la responsabilité, en le justifiant ainsi : « **L'emplacement est provisoire, pour la durée de l'exposition. Ensuite, la statue remontera au médian.** ».

Cette exposition s'est clôturée en janvier 2011 mais la statue de Gérôme est restée là à demeure et elle s'y trouve toujours. Aux représentants du personnel qui s'indignent que la direction revienne sur ses engagements, l'administration répond « *l'avis du CHS n'est pas contraignant* », mais omet de préciser que la voix du président du CHS n'est pas prépondérante.

Il ne s'agit nullement ici du vote (le point était "*pour information*", et non "*pour avis*" !), mais des propos tenus par la direction, dont il faut conclure qu'ils n'ont donc strictement aucune valeur, et n'engagent que la crédulité de ceux qui les entendent !!!

Moralité (si on peut dire) : la direction fait ce qu'elle veut, dit ce qu'elle veut, se dédit et se contredit, tenez-vous-le pour dit. Elle ne va tout de même pas tenir parole face à des représentants du personnel qui « *font obstacle aux bonnes relations entre la direction et le personnel.* »

La direction disait justement au personnel du M'OO : « *Les œuvres doivent bouger, être mobiles, même les sculptures, c'est sain psychologiquement.* »
(réunion d'information du 14 septembre 2009 à l'auditorium.)

On aimerait savoir ce qu'il en est de la santé psychologique des statues déplacées de la Salle des Fêtes pour y organiser plus facilement des locations privées.

Alors, au sympathique gladiateur mobile nous disons : Bouge de là ! Tu vois pas que tu gênes le passage des visiteurs ?

Contrevérité (blague) n° 6 :

Dans le même communiqué CGT, FO, SUD de boycott du CHS du 7 octobre 2010, les représentants du personnel réclamaient avec insistance, et depuis six mois (2 CHS et 2 CTP) des documents qui ne figuraient toujours pas au dossier :

- courrier de la direction d'Orsay à la société Eliance sur le **Café du Lion** ;
- avis du SPSI Services prévention sécurité incendie sur l'installation de la sculpture monumentale de Gérôme face à l'escalier principal d'entrée/sortie des visiteurs.

La direction est joueuse et taquine : elle préfère ne pas donner aux représentants du personnel tous les moyens de compréhension des problèmes, pour qu'ils les cherchent et les devinent par eux-mêmes.

« [L'administration] concède que le CHS doit être informé - et ne l'a pas toujours été suffisamment -. » (PV du CHS 18 novembre 2010.)

Mais en séance, elle répliquait que nous pouvions bien continuer de demander ces documents : « **Vous ne les aurez pas.** »

La direction justifiait l'installation "provisoire" du Café du Lion par la fermeture du Café des Hauteurs, "**pendant la durée des travaux**", et la nécessité de maintenir une « *alternative moins coûteuse que le restaurant, plus rapide, pour une offre de grignotage* ».

La direction grignote surtout les mètres carrés de salles muséographiques pour le commerce : boissons, viennoiseries, babioles et colifichets !

La pérennisation de ce café du Lion repose la question de la qualité du service public rendu aux visiteurs, en entravant sur le long terme l'accès aux collections des groupes adultes au niveau -1.

Les représentants du personnel CGT et SUD s'étaient insurgés l'an dernier de voir ce Café du Lion installé en pleine zone muséographique, au pied du *Napoléon* de Rude. Cette zone est celle où débutent les visites-conférences : présentation du musée, de son architecture intérieure, du thème de la visite...

Exit les groupes et les conférenciers de la moitié de cette zone, réservée aux Capuccino, coupe glacée...

« *Ça se fait au Louvre* » est pour l'administration l'argument-massue destiné à clore le débat.

Drainage de flux. Un effet entonnoir et bouchons des groupes scolaires + groupes adultes est engendré par le report de l'accès à la zone muséographique du seul côté Lille (où une exposition de sculptures a de plus été installée - fonderie Susse -, ce qui a obstrué un peu plus l'accès des groupes).

Cela entraîne une **attente prolongée des groupes** qui patientent debout puis s'entremêlent, et une sérieuse complication de la tâche des chargés d'accueil et des conférenciers (groupes qui piétinent, s'impatientent, brouhaha...)

L'installation "*provisoire*" du Café du Lion pendant les travaux s'accompagnait d'une réduction des 2/3 de quotas de visiteurs en groupes. Ce qui a posé déjà de sérieux problèmes.

Mais avec le café maintenu à la réouverture + l'augmentation des groupes (au prorata des surfaces d'exposition augmentées), ce sera tout simplement... **l'enfer** !

Ce qui a pu être accepté par les agents parce que la direction l'a présenté comme un inconvénient temporaire n'est plus tolérable quand c'est en réalité un espace d'accueil et de travail qui est sciemment dégradé de façon permanente.

Communication interne non écrite
(gossip * intense)

Y'a une rumeur qui circule...

Tu sais, il paraît que...

Non, je l'crois pas, c'est dingue!

Le chef m'a raconté ce qui s'est passé:...

T'es sûr?

Je le sais: Oh
me l'a affirmé.

D'autres disent
le contraire

Bidule ment: il l'a su par Truc
qui l'a confirmé à Machin qui
m'a tout de suite averti.



Endy 2011, d'après B. Daumier

Pas possible ! Ça craint un max !

Et tu connais pas la dernière ? Écoute : ...

Non?! On dit ça? Ça m'étonne pas. Telle que je la connais... Et lui, c'est encore pire!

Ça, c'est bien vrai. D'ailleurs, méfie-toi de lui, il ment comme il respire.

Je vais te dire un secret mais tu le gardes pour toi ?

Tu me connais.

Là-haut, ils disent que Machin il fait n'importe quoi. D'après Truc, voilà ce qui serait arrivé : ...

Remarque, elle c'est pas mieux, elle est pas nette non plus.

Je vais demander à qui tu sais s'il en sait plus.

Écoute : je viens d'avoir une info sûre et certaine. C'est bien fait pour eux : ils fichent rien que bavarder.

Y'a beaucoup de baratin dans tout ça.

A mon avis, on va en entendre parler. Etc.

* Un épisode de la série TV *Gossip girl* a été tourné en juillet 2010 au musée d'Orsay assiégé de fans teenagers.

Contrevérité (charre) n° 7 :

Au CTP du 7 avril 2011, la **CGT** a exprimé son hostilité aux critères comportementaux de « savoir être » dans les AVP, hautement subjectifs, flous, opaques, discrétionnaires et discriminatoires. Axés sur la personnalité et basés sur des valeurs orientées, ils favorisent la moindre reconnaissance des aptitudes professionnelles et la sélection sur "profils". (voir notre compte rendu)

« [L'administration] reconnaît que l'appellation de « savoir être » peut être gênante. [Elle] estime que l'entretien ne doit pas juger de la personnalité du candidat, mais de ses compétences et qualifications. [Elle] propose de retirer ces critères, quand bien même ils figurent dans la maquette type élaborée par le ministère. [...] [L'administration] donne raison à la CGT sur le fond. » (PV CTP 7 avril 2011).

Depuis lors, tous les AVP publiés pour le M'OO comportent toujours des critères de savoir être :

- pour la catégorie A : « rigueur – **discrétion** - qualités relationnelles – **sens de l'anticipation** – sens de l'organisation » !

- pour la **catégorie C** : « **calme** » !!!

Agents peu policés, vous reprendrez bien un peu de bromure...

Contrevérité (pipeau) n° 7 :

« Je pense confier des «cartes blanches» à Tim Burton, David Cronenberg, Jack Nicholson ou Martin Scorsese, avec les conservateurs du musée et, bien sûr, moi-même. J'ai aussi pensé à des hommes politiques, Tony Blair par exemple. »
(Guy Cogeval, *Libération* – 15/03/2008.)

Contrevérité (vanne) n° 9 :

La location de 220 chefs-d'oeuvres à des musées étrangers a d'abord été justifiée par leur disponibilité durant les travaux (décrochages) et la nécessité de financer les travaux en valorisant pécuniairement les oeuvres phares à l'occasion d'un "grand tour" plutôt que de les réaccrocher dans les salles restant ouvertes au public. Il s'agissait d'une opération exceptionnelle et ponctuelle. Mais cette affirmation a été contredite peu de temps après par... son auteur :

« Chaque année, il faudra organiser au moins une exposition itinérante, qui nous rapportera entre 1 et 2 M €. » dit le président du M'O (in *La Tribune de l'Art*, 1er octobre 2009.)

Dit autrement, il s'agit, pour remplacer en salles les oeuvres-stars en vadrouille à l'étranger, « *d'accélérer la rotation des œuvres et de mettre en avant des pièces moins connues de la collection, d'assurer le renouvellement constant de la présentation.* » (contrat de performance 2010-2013)

Toujours très agréable pour les visiteurs venus "du monde entier" découvrir... un deuxième choix (au prix fort), et très commode pour le travail des équipes de programmation et de médiation.

A l'étranger, des oeuvres d'Orsay/**Orangerie** seront notamment mises en dépôt au musée du Louvre Abu Dhabi. Car même si l'actuel président se dit aujourd'hui

choqué de la façon dont Françoise Cachin a été évincée pour sa prise de position publique contre le projet d'Abu Dhabi, il n'en reste pas moins que l'établissement Orsay/**Orangerie** est aujourd'hui un partenaire actif du projet Louvre Abu Dhabi.

Il s'agit toujours, bien sûr, de "valoriser le patrimoine", c'est-à-dire de faire fructifier les turbo-chefs-d'oeuvres.

Contrevérité (canular) n° 10 :

Comme si ça ne suffisait pas, d'autres oeuvres seraient au surplus durablement absentes car mises en dépôt dans la région des Ardennes, à Sedan, dans un musée "Orsay 2" que la direction de l'établissement réclame en jouant sur les mots. Le maire de Sedan parle « *d'un musée labellisé Orsay.* » Nuance.

OK, ce ne sera pas une antenne, mais il n'empêche :

« *Orsay devrait lui aussi délocaliser une partie de ses collections dans le nord-est de la France. Un ovni que personne n'avait vu venir. Ce n'est pas parce que le musée d'Orsay exporterait sous nos contrées ses prestigieuses collections, que ce serait pour autant gratuit.* » écrit le quotidien régional « L'Union-L'Ardennais ».

On s'en doutait un peu.

Contrevérité (bidon) n° 11 :

Au CTP du 4 novembre 2010, la **CGT** a fait observer qu'il existe déjà dans l'organigramme des départements, des services et des secteurs. Est-il utile d'ajouter maintenant au DAS des "divisions" qui font assez militaire (la 2e division blindée).

« *[L'administration] concède que le terme de division est susceptible de changer, parce qu'il porte une connotation militaire forte.* » (PV CTP 4 novembre 2010)

Susceptible de changer ? Eh bien il n'a pas changé : le DAS est bien officiellement composé aujourd'hui de deux "divisions".

Contrevérité (craque) n° 12 :

« *Le musée d'Orsay a été le premier musée national à se doter d'un **service culturel et éducatif**. 25 ans après, ce service se renouvelle et voit ses missions renforcées.*

Démocratiser l'accès à la culture et à l'éducation artistique et culturelle. »

(contrat de performance 2010-2013)

Ces dernières années, l'effectif et le budget du secteur éducatif n'ont cessé de fondre comme neige au soleil. Ils n'ont jamais été aussi faibles qu'aujourd'hui.

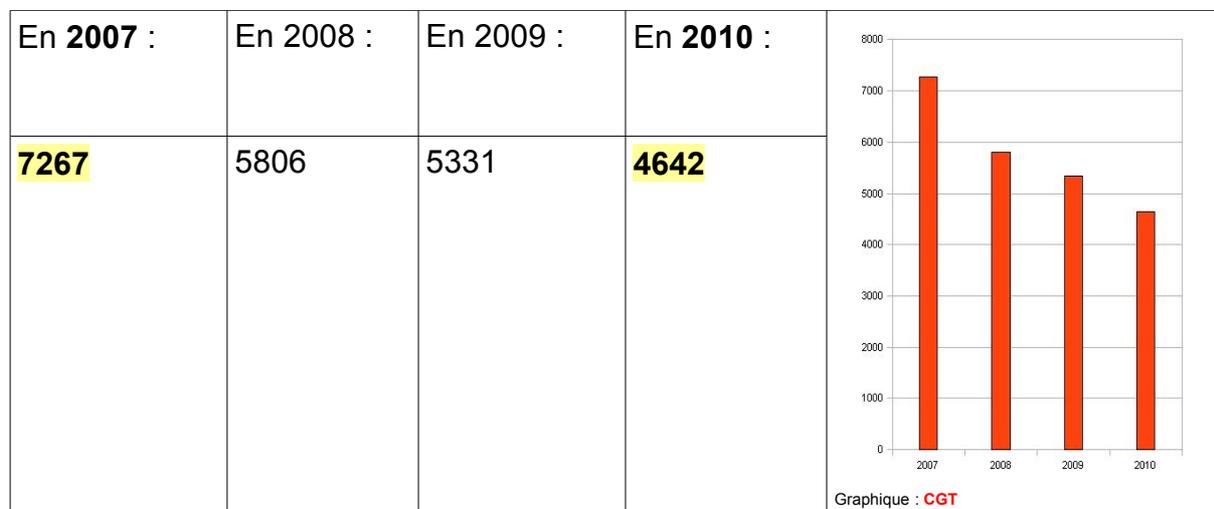
Faute de personnel et de moyens, les programmations sont réduites, et des missions centrales abandonnées :

- partenariats scolaires avec les secteurs d'**éducation prioritaire** ;
- formation des enseignants et animateurs de centres de loisirs ;
- partenariats avec les classes préparatoires ;

(au moment où les deux premières sont démolies dans l'Education nationale)

Les priorités sont ailleurs : alors qu'il est réduit de **40 %**, le budget de fonctionnement des activités **jeune public** régulières est en plus ponctionné (transfert de crédits) pour financer les événements exceptionnels médiatiques (*Nuit des musées...*)

Voici le nombre officiel de **groupes scolaires** accueillis au **musée d'Orsay** :



Soit une baisse sur 4 ans de : **- 36 %** = 45 000 élèves en moins !
 Au revoir les enfants...

La direction le reconnaît :

« *L'activité des visites-conférences a été particulièrement affectée par les travaux du musée : le nombre de groupes accueillis a été réduit, les parcours de visites ont été souvent profondément modifiés. Les conférenciers ont su s'adapter aux nombreux aléas engendrés par ces travaux, tels que les zones d'accueil des groupes réduites, les accrochages et décrochages fréquents.* » (CA du 24 mars 2011)

Mais les travaux commencés fin 2009 ont bon dos : avec une baisse continue depuis 2008, d'autres facteurs entrent forcément en jeu.

La réduction drastique du jeune public (peu rentable) n'a pas que des inconvénients :

- cela évite, comme le déplore le président du M'OO, que « *les enfants touchent les tableaux* » ;
- la diminution d'enfants turbulents permet plus facilement d'atteindre l'objectif prioritaire de « *rétablir le calme et la méditation dans les salles* ».

Voilà comment le Ministère de la Culture « soutient » le dynamisme des opérateurs culturels en matière d'accueil des scolaires, de formation.

Dans les discours, l'éducation artistique du jeune public est toujours primordiale : « *J'accorde une importance majeure à l'éducation à l'image* » a dit le ministre de la Culture le 24 mai lors du cocktail déjeunatoire à l'occasion du e-G8 (sponsorisé par Moët-Hennessy « French champagne »).

Le même Frédéric Mitterrand écrit dans le Rapport annuel de performance 2010 : « *Le développement de l'éducation artistique et culturelle est un enjeu majeur. Pour mener à bien ses missions institutives [sic ???], l'action du ministère s'est portée prioritairement en 2010 sur quatre axes : [...]*

Axe 3 : l'éducation artistique et la démocratisation de l'accès à la culture. »

L'indicateur "Part des enfants et des jeunes en âge scolaire ayant bénéficié d'une action éducative d'une structure subventionnée par le ministère de la culture et de la communication" dépasse les résultats 2009 et atteint 19,7%. »

Mais on lit plus loin un sérieux bémol sur le **secteur des musées** :

« Si la fréquentation des lieux culturels subventionnés tend à augmenter, l'évolution de la part relative des scolaires accueillis au sein de telles structures reste en revanche plus contrastée : le nombre de scolaires dans le secteur des arts plastiques étant en légère baisse par rapport à 2009. »

Autrement dit, la part du **jeune public** a augmenté partout, dans les monuments historiques, les théâtres, les salles de spectacle, etc.

Sauf dans les musées, où elle a diminué. Et au M'OO, ce n'est pas qu'une légère baisse, c'est - **13** % !

Comme a dit le président de la République au Puy-en-Velay le 3 mars 2011, usant d'un bel imparfait du subjonctif :

« S'il n'y avait qu'un discours sans finances, je craindrais qu'il ne suscitât parmi vous quelque ironie. »

Eh bien voilà l'ironie suscitée par Bambi !

Crédits de paiement du ministère de la Culture :

« Soutien à l'éducation artistique et culturelle » :

- 1,5 M € (en 2009 : 33 925 067 € - en 2010 : 32 369 731 €)

En comparaison : « Économie des industries culturelles » :

+ 10 M € (en 2009 : 34 777 275 € - en 2010 : 44 542 306 €)

Le ministère "modernisé" a contracté une addiction aux industries culturelles : smartphones, facebook, etc.

Comment donner aux jeunes l'envie de franchir le seuil d'un musée, selon le ministère de la Culture ? *« En profitant des possibilités de communication émergentes grâce aux nouveaux outils numériques. »*

Et réaliser ainsi des gains de productivité en remplaçant la médiation humaine par de la "communication" technologique.

Bonus Le jeu des 7 erreurs (+ 2) :

" [L'administration] explique que les souhaits de chacun ont été respectés. Toutefois, des **erreurs** ont certainement été commises.

[La CFDT] indique que le planning des soirées mécénat n'est plus affiché au niveau - 2.

[L'administration] annonce que cette **erreur** sera corrigée. " (PV CTP 03/05/2007.)

" [L'administration] souligne que les taux de base sont calculés en fonction des indices. Des **erreurs** peuvent néanmoins survenir, notamment en cas de changement d'indice. La régularisation s'effectue ensuite manuellement. " (PV CTP 13/03/2008.)

A condition que l'agent s'en aperçoive, le signale et réclame une rectification.

" [L'administration] souligne qu'une **erreur** s'est glissée dans le tableau. " (PV CTP 05/11/2009.)

" [L'administration] précise qu'il s'agit donc d'une **erreur** de gestion.

[...]

[L'administration] fera le nécessaire pour corriger cette **erreur**. "

(PV CTP 04/11/2010. Erreur jamais corrigée !)

" [L'administration] indique à cet égard que le cas cité est unique, relève, tout le monde le sait, d'une **erreur** d'un gestionnaire, qui a été corrigée dès signalement. " (PV 20/01/2011.)

" [La **CGT**] remarque que le document n'a pas été joint au dossier, contrairement à ce qui est indiqué dans le tableau de suivi.

[L'administration] indique qu'il s'agit d'une **erreur**. [...]

[La **CGT**] note que l'ordre du jour indique que le point est présenté pour information [et non pour avis, comme souhaite l'imposer la direction en séance.]

[L'administration] répond qu'il s'agit d'une **erreur**. " (PV CTP 07/04/2011)

L'erreur est humaine. Personne n'est à l'abri d'en commettre, et nous non plus. Aussi la **CGT** ne tient-elle pas rigueur à l'administration de ses erreurs, non délibérées et bien involontaires qui plus est.

Les illustrations de ce communiqué sont bien entendu purement satiriques.

Bulletin d'adhésion à la CGT

Nom :

Prénom :

Adresse personnelle :

Tél. : E-mail :

A retourner à : **CGT**-SMO, 62, rue de Lille, 75343 PARIS cedex 07

ou : **CGT-Orangerie**, Jardin des Tuileries, 75001 PARIS